

*Accords fiscaux—Loi*

Comment ne pas pas être choqué d'apprendre que la bibliothèque de l'Université Queen n'occupe plus que le 85<sup>e</sup> rang parmi les bibliothèques universitaires en Amérique du Nord. Cela ne démontre-t-il pas que cette université n'a pas les moyens d'engager d'autres dépenses en immobilisations? C'est un exemple parmi tant d'autres des problèmes qu'entraîne une telle politique.

Nous considérons que l'Université Queen est l'une des meilleures du Canada. Or, elle fait déjà les frais de ces compressions. Que dire du sort des universités plus jeunes de cette province qui ont de plus grands besoins d'immobilisations et des dépenses d'exploitation plus lourdes.

Je répondrai donc à mon collègue que ce problème est grave dans le cas de l'Ontario. Le premier ministre de cette province a déjà débloqué 50 millions de dollars supplémentaires pour les universités. C'est dire combien le gouvernement de cette province est conscient du problème, car il s'efforce de trouver une solution.

Mon collègue a parlé de l'augmentation éventuelle des frais de scolarité. La Commission Bovey a envisagé une mesure aussi extrême si jamais le soutien promis n'était pas accordé. Or, en pareil cas, l'accès des étudiants les plus démunis aux universités serait gravement compromis. Sur quoi se fonde-t-on pour affirmer pareille chose? N'y-a-t-il pas des prêts-étudiants? C'est peut-être vrai, mais les parents de ces étudiants ne les laisseront pas s'endetter pour le restant de leurs jours si les frais de scolarité grimpent en flèche. On en train de compromettre gravement l'avenir de notre jeunesse puisque ce seront surtout les jeunes venant des foyers les moins fortunés qui feront les frais de cette mesure. Les enfants de nos élites continueront de fréquenter l'université comme si rien n'était, mais les familles ouvrières et celles de la classe moyenne en souffriront énormément. Leurs enfants ne feront pas d'études et ils deviendront nos futurs coupeurs de bois et nos futurs porteurs d'eau à cause des conservateurs.

**M. McCurdy:** Monsieur le Président, j'ai écouté très attentivement le député d'Eglinton—Lawrence (M. de Corneille). Nous sommes certes d'accord avec lui lorsqu'il invite les conservateurs de l'arrière-ban à la rébellion pour protester contre une telle mesure. J'apprécie également la révélation que le chef du parti libéral poursuit actuellement des consultations auprès des universités, comme nous le faisons depuis maintenant 18 mois.

● (1240)

J'ai écouté avec un intérêt particulier le député parler de la règle des 6 et 5 p. 100 imposée par le gouvernement libéral. Les compressions budgétaires qui en ont résulté ont nettement nuï au système d'enseignement postsecondaire au Canada et contribué à rendre ce niveau d'études moins accessible. Le député a laissé entendre qu'il ne s'agissait pas de changements permanents contrairement aux changements proposés dans la mesure à l'étude. J'ai trouvé très rassurant d'entendre cela. Je voudrais simplement savoir quand le financement a été rétabli.

**M. de Corneille:** Monsieur le Président, mon collègue constatera que le financement en est revenu immédiatement et automatiquement à la formule antérieure car la mesure législative ne s'est appliquée qu'à la période des 6 et 5 p. 100. Il y a eu inévitablement une certaine perte durant cette période, mais

on est revenu automatiquement à la formule initiale qui est demeurée en application. Si le député examine la mesure législative plus attentivement, il constatera que le financement est revenu automatiquement à l'état antérieur. En fait, les conservateurs ont appliqué durant un an une formule de 7.4 p. 100 qui suivait automatiquement la formule existante.

Ce à quoi je m'en prends, c'est que pour l'année prochaine, l'année se terminant le 31 mars 1987, les conservateurs ont mis au point une nouvelle formule qui viole l'accord existant, lequel ne vient à expiration que le 31 mars 1987. Non seulement ils manquent à leur promesse électorale de conserver la formule de financement de 1977, ils le font également en plein durant la période d'application d'un accord qui ne vient à expiration que le 31 mars 1987. Il est révoltant qu'un gouvernement manque de parole sur un accord conclu entre le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux.

J'aimerais revenir sur les activités du très honorable chef de l'opposition. Depuis qu'il a été élu à la Chambre, il a été actif et a fait montre d'un engagement total dans tout le domaine de la jeunesse et de l'enseignement postsecondaire. Il ne s'est guère passé un mois sans qu'il ne visite un grand nombre d'universités et de collèges pour écouter les intéressés, discuter avec eux et évaluer les problèmes existants dans ce domaine vital pour notre avenir.

Je remercie le député de sa question qui m'a donné l'occasion de faire cette mise au point.

**M. McCurdy:** J'ai une question supplémentaire, monsieur le Président. Pour m'assurer que les choses sont bien claires, je vais poser une autre question à mon collègue. La règle des 6 et 5 p. 100 a-t-elle été adoptée avec le consentement unanime et enthousiaste des gouvernements provinciaux? Les universités ont-elles recouvré les 350 millions de dollars dont le programme a été amputé? La perte subie durant ces deux années a-t-elle été sensiblement moindre que celle que subira en deux ans le système d'enseignement postsecondaire à cause de la mesure dont nous sommes saisis? Enfin, y a-t-il eu un effort concerté de la part de l'opposition officielle par exemple sous forme d'un groupe d'étude, comme celui que le Nouveau Parti démocratique a mis sur pied, pour parler avec les jeunes des problèmes de l'enseignement postsecondaire?

**M. de Corneille:** Monsieur le Président, je ne suis guère au courant des activités du Nouveau parti démocratique. J'ignore les détails de ses activités en termes de déplacements et de recherches. J'espère que le NPD fera profiter la Chambre de son expérience en présentant un rapport sur le sujet.

Je désire répondre à la question plus importante posée par mon distingué collègue. J'ai souligné que, évidemment, les fonds perdus pendant la période des six et cinq pour cent, période où nous avons pris des mesures d'urgence contre l'inflation, étaient perdus pour de bon. Puisque nos amis du NPD ne gouvernement jamais et n'ont jamais à exercer de responsabilités, ils sont particulièrement bien placés pour critiquer tout effort déployé en vue de régler les problèmes économiques, que ce soit sous un régime libéral ou un régime conservateur. Lorsque la question de l'inflation s'est présentée, je ne me souviens pas les avoir vus prendre quelque mesure responsable que ce soit contre le phénomène ni avoir déployé